



Albea
Centre d'exploitation A150
BP 36
76360 BOUVILLE

Suivi des mesures environnementales sur l'A150

-
État d'avancement

Octobre 2017

BUREAU D'ETUDES VINCENT SIMONT
219 rue de Bosc Mare 76 560 Berville
Tél.: 02 32 70 09 31 - vsimont@yahoo.fr
N° SIRET : 498 853 696 00025



Groupe Ornithologique Normand
181 rue d'Auge
14000 Caen
Tél : 02 31 43 52 56 • Fax : 02 31 93 27 07
secretariat@gonm.org • www.gonm.org



Groupe Mammalogique Normand
Mairie d'Espaignes
Place de l'Église - 27200 Espaignes
Tél. 02 32 42 59 61 Fax 02 32 42 34 05
gmnl@gonm.org

Suivis ornithologiques



1.- Recensement de la chouette chevêche nicheuse à partir de points d'écoute et suivi des nichoirs à chouette chevêche (mesures 14, 17 & 21)

Le suivi de la chouette chevêche a été assuré autour de l'A150 et sur le site de Jumièges par la réalisation de 2 sorties de prospections nocturnes la première en mars, la 2^{ème} début juin 2017.

Le suivi des nichoirs a été réalisé en même temps.

2.- Recensement des oiseaux nicheurs diurnes à partir de point d'écoute et suivi du nichoir à faucon crécerelle (mesures 6, 11, 17 & 21)

Le suivi des oiseaux communs nicheurs a été assuré par l'application du protocole national STOC-EPS. Chaque point d'écoute a fait l'objet de deux écoutes de 5 minutes ; la première le 7 avril 2017 et la deuxième le 11 juin 2017.

Sites ayant fait l'objet de points d'écoute :

- Site 02 - Zone humide de l'Austreberthe - Commune d'Écalles-Alix
- Site 03 - Îlot de sénescence du Bois Bénard - Commune de Villers-Écalles
- Site 05 - Mares de la vallée d'Écalles - Commune de Bouville
- Site 06 - La Charrue - Communes de Bouville et de Pavilly
- Site 08 - Le Bois de Sap - Commune de Mesnil-Panneville
- Site 09 - Le Bel Évén - Commune de Flamanville

Le suivi du nichoir à faucon crécerelle a été fait le même jour que les points d'écoute.

Le suivi des oiseaux nicheurs sur le site de Jumièges a été assuré par la réalisation d'un transect, une méthode plus adaptée que la méthode des points d'écoute sur ce site, les 25 avril et 11 juin 2017.

3.- Rédaction d'un rapport

Le rapport de synthèse est en cours de rédaction et sera disponible dans la première quinzaine de novembre 2017.

Suivis mammalogiques



Le suivi mammalogique a été réalisé conformément au suivi 2016.

L'ensemble des gîtes artificiels à Chiroptères mis en place dans le Bois Bénard ont été visités au cours de l'année 2017.

Les pièges photographiques ont été disposés sur 6 ouvrages. Ils ont été suivis durant l'année 2017 afin de suivre la fréquentation mammalogique des passages à faune.

Suivis sur des Coléoptères saproxylophages du Bois Bénard

En concertation avec le commanditaire, le suivi des Coléoptères saproxylophages du Bois Bénard a été reporté à l'année 2018 pour des raisons de calendrier. En effet, le démarrage de l'étude n'aurait pas permis de couvrir l'ensemble de la phénologie de la guilda. Les protocoles d'inventaire et de suivis ont été mis en place. Quatre

méthodes ont été retenues pour l'inventaire : les pièges aériens d'interception, les pièges de type assiettes colorées, les pièges aériens à la banane et la chasse à vue avec la visite de gîtes et le battage.



6 passages phénologiques sont prévus au cours de l'année.